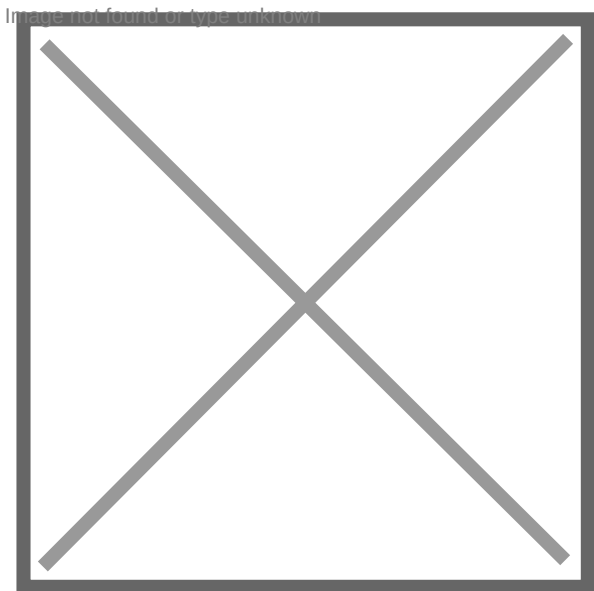




Est-ce une arnaque des fournisseurs de photovoltaïques?

Par **JaneR**, le **23/03/2015** à **13:35**

Bonjour, Je viens d'être démarchée par XXXX pour contrôle de mon installation XXXX qui est en liquidation judiciaire, afin de détecter les vices éventuels et bien entendu, moyennant finance remplacer le matériel défaillant. Le démarcheur m'a convaincue (peut-être à tort) que mes panneaux photovoltaïques BOSCH étaient sans problème par contre l'onduleur AURORA311793 manquant de puissance les panneaux sont bridés et des risques de surchauffe dangereux (incendie) sont à craindre. Il préconise le remplacement de ce dernier. Je ne sais pas juger car tout à fait novice en la matière. Merci par avance de vos conseils et expériences.

Par **moisse**, le **23/03/2015** à **15:46**

En fait vous ne pouvez que:
* interroger une autre entreprise
* interroger ERDF surtout si vous revendez de l'électricité
* demander conseil à l'ADEME qui est un établissement public de l'état.
<http://www.ademe.fr/>
J'ignore si un consuel pourrait intervenir en le sollicitant.